

Quelles sont les démarches de la Région Champagne-Ardenne en termes d'innovation et de développement durable ?

La Région Champagne-Ardenne, en partenariat avec l'ADEME, accompagne les entreprises régionales dans l'amélioration de leurs performances environnementales.

La politique mise en place par la Région en matière économique a pour objectif de favoriser les projets d'innovation des entreprises concernées et de favoriser l'écodéveloppement sous toutes ses formes.

La Région inscrit l'écodéveloppement et le développement durable comme une de ses priorités.

Qu'est-ce que ce partenariat représente pour la Région Champagne-Ardenne ?

La présence de la Région au salon SABINE représente une opportunité de rencontrer des entreprises afin de les sensibiliser aux nouvelles pratiques respectueuses de l'environnement dans le domaine de la construction avec l'appui de ses agences régionales (CARINNA, ARCAD).

C'est également l'occasion pour la Région Champagne-Ardenne de mettre en oeuvre le Plan climat énergie régional dont une partie des actions concerne les acteurs de la construction.

A l'instar de la 1ère édition, le salon SABINE bénéficie du soutien de la Région Champagne-Ardenne.